



RENTREE SCOLAIRE 2018

INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Le règlement des transports scolaires a été revu et **les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 juin 2018.**

Les personnes souhaitant que leur enfant bénéficie du transport scolaire doivent retourner en mairie de Châtillon le Duc :

- Le coupon de lecture du règlement des transports scolaires.
- La fiche d'inscription.
- La demande de carte ginko.

Tous ces éléments sont à télécharger sur le site internet de la commune de Châtillon-le-Duc :

<http://www.chatillon-le-duc.fr/page/enfance-et-jeunesse/scolarite>

Mot collé dans les cahiers des élèves du groupe scolaire Bellevue

Inscription transports scolaires

Mesdames et messieurs les parents, bonjour,

Nous vous informons que l'inscription aux transports scolaires est ouverte. Si vous souhaitez que votre enfant en bénéficie, rendez-vous sur le site internet de la commune : www.chatillon-le-duc.fr, rubrique scolarité et téléchargez le bulletin d'inscription et le règlement en vigueur. Des exemplaires papier de ces documents sont disponibles en mairie de Châtillon au cas où vous ne pourriez pas avoir accès à internet ou à une imprimante.

Tout enfant dont le dossier complet ne nous sera pas parvenu au 15 juin 2018 ne sera pas accepté dans les transports scolaires.

La mairie